

France-Luce: District-heating mains construction work
OJ S 51/2017 14/03/2017
Contract notice – utilities
Works

Legal Basis:

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: SPL Chartres Métropole Énergies

Postal address: 12 rue du Président Kennedy

Town: Luce

NUTS code: FR242 Eure-et-Loir

Postal code: 28110

Country: France

E-mail: achats@cmenergies.fr

Telephone: +33 237918066

Internet address(es):

Main address: <http://synelva.e-marchespublics.com>

Address of the buyer profile: <http://synelva.e-marchespublics.com>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://synelva.e-marchespublics.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://synelva.e-marchespublics.com>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.6. Main activity

Production, transport and distribution of gas and heat

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Travaux en chaufferie et sous-stations dans le cadre de travaux sur un réseau de chaleur.

Reference number: SPLCME-CLC12

II.1.2. Main CPV code

45232140 District-heating mains construction work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Travaux en chaufferie et sous-stations dans le cadre de travaux sur un réseau de chaleur.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45232140 District-heating mains construction work

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR242 Eure-et-Loir

Main site or place of performance: Chaufferie de la madeleine — Chartres (28).

II.2.4. Description of the procurement

La consultation a pour objet la dépose d'installations existantes dans la chaufferie et dans les sous-stations pour les remplacer dans le cadre du passage en basse température du réseau de chaleur existant.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 2 000 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 15/06/2017 End: 31/10/2017

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23.7.2015 relative aux marchés publics,
- extrait du registre pour la vérification d'aptitude à exercer l'activité professionnelle,
- en cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

— déclaration de chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

— déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature, — déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années; — liste des travaux exécutés au cours des 5 dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. — certificats de qualifications professionnelles, le cas échéant.

Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit, il devra produire les pièces relatives à cet intervenant visées ci-dessus. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du marché par un engagement écrit de l'intervenant.

III.1.4. Objective rules and criteria for participation

List and brief description of rules and criteria:

Les candidatures seront examinées dans les conditions prévues à l'article 55 du décret n° 2016-360 du 25.3.2016 et le jugement des offres se fera selon des critères d'attribution définis dans le règlement de la consultation.

III.1.6. Deposits and guarantees required

Financement sur emprunts. Paiement dans les délais réglementaires. Avance selon les modalités définies dans les documents de la consultation.

III.1.7. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Retenue de garantie de 5 % sur chaque acompte pouvant être remplacée par une garantie à première demande de même montant. Possibilité de constituer une garantie à première demande en contrepartie de l'avance.

III.1.8. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les entreprises peuvent se présenter en groupement avec la forme de leur choix. La constitution du groupement ne pourra être modifiée entre la candidature et l'offre.

Le mandataire devra être responsable et solidaire de tous les autres membres du groupement à l'égard du maître d'ouvrage pour l'exécution du marché.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 10/04/2017 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 3 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 10/04/2017 Local time: 12:30

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Les candidats doivent remettre leur pli par voie électronique à l'adresse suivante:

<http://synelva.e-marchespublics.com>

Le certificat de signature électronique n'est pas exigé lors du dépôt d'un pli. Les candidats devront répondre au prés-requis techniques indiqués de la plateforme.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif d'Orléans

Postal address: 28 rue de la Bretonnerie

Town: Orléans

Postal code: 45000

Country: France

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Précisions concernant les délais d'introduction de recours: le référé précontractuel (art.I551-1 et suivants du code de la justice administrative) pourra être introduit jusqu'à la signature du marché.

Avant la signature du marché: le recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du marché pourra être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (art.r421-1 et suivants du CJA).

Après la signature du marché: le référé contractuel (art.I551-7 du CJA) pourra être introduit jusqu'au 31ème jour à compter de l'avis d'attribution au joue ou en l'absence d'un tel avis, dans un délai de 6 mois suivant le lendemain de la conclusion du contrat.

Le recours de pleine juridiction contestant la validité du marché ou de certaines de ses clauses pourra être introduit par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (art. R.421-1 du CJA).

VI.5. Date of dispatch of this notice

09/03/2017